

LE TRAIT D'UNION

COSSET≈COSSETTE

Volume 13, numéro 3

novembre 2011

Bulletin de l'Association des familles Cosset/te

La terre de Jean Cosset aux Écureuils

Mémorial

28 août 2011

Lors du dixième anniversaire de notre association nous avons planté un chêne sur le terrain que François Cosset a occupé à Sainte-Geneviève-de-Batiscan. À la demande du propriétaire actuel du terrain, aucune indication n'attire l'attention sur son emplacement. Tel un signe kabbalistique, seuls les initiés savent le reconnaître.

Depuis, nous avons sondé les membres sur l'emplacement et le type de mémorial que nous devrions ériger à la mémoire de Jean Cosset et de Marguerite Éloy. Plusieurs suggestions, toutes intéressantes, nous furent communiquées. Il a donc été proposé de les retenir presque toutes en utilisant des médiums appropriés.

Cette année, nous avons débuté avec un plaque commémorative indiquant le lieu des dix dernières années de vie de Jean. Avec la participation de nos proches et de nous tous, nous avons pu faire un panneau à un prix hors de toute compétition.

Vers dix heures trente, le matin du 28 août, les premiers membres arrivèrent. Tout le monde était inquiet, l'ouragan Irène s'était invité vers l'heure du lunch. À 11 heures 30, nous décidâmes de faire le dévoilement puisque le

temps se gâtait. Vous trouverez, en pages centrales, le texte de la plaque commémorative. Irène arriva après notre entrée pour le lunch et l'assemblée annuelle.



Les présidents, anciens et actuel, de l'Association photographiés derrière la plaque commémorative. De gauche à droite, Henri-Paul, Louis, Raymond et Benoit. André était absent.



André Cossette

Hommage à Jean Cosset

Cette édition du *Trait d'union* rend hommage à Jean Cosset et se place ainsi comme en écho au dévoilement de la plaque commémorative qui a eu lieu le 28 août 2011 à Donnacona (Les Écureuils) sur la terre même que Jean Cosset a habitée avec Marguerite Éloy et ses enfants autour de 1680 jusqu'à sa mort en 1687.

L'événement est important dans la vie de notre Association et le *Trait d'union* a décidé de le souligner d'abord en publiant dans ses pages centrales une magnifique photo, en couleur pour la première fois de son existence, de la plaque avec en arrière-plan la terre de Jean Cosset. En plus de la photo, Guy nous a fourni deux articles dans lesquels il nous raconte l'histoire des deux terres que Jean a possédées Aux Écureuils et à Neuville. Au-delà des contrats et localisations de ces terres qui ne manquent pas d'intérêt, on voit aussi comment se tissent les liens communautaires au début de la Nouvelle-France. Il y a une dizaine de terres occupées aux Écureuils en 1683 et c'est chez ces voisins, les Grenon, Lefebvre, Pagé, Naud et Groleau, que se recrutent les parrains et marraines des enfants de Marguerite et Jean Cosset. Les voisins faisaient office de famille.

Encore une fois, un peu de lumière se trouve ainsi jetée sur la vie de nos ancêtres que nous n'arriverons jamais à connaître totalement puisque même aujourd'hui, comme nous le montre l'article de Gaétan, il subsiste toujours une part d'obscurité qui fait partie du mystère de chaque individu. C'est probablement bien ainsi mais il faut continuer, comme l'a fait aussi l'abbé Maurice Cossette, à cheminer sur les traces de nos ancêtres.

Dans ce numéro	
1	La terre de Jean Cosset aux Écureuils. Mémorial 28 août 2011
2	Présentation du numéro. Hommage à Jean Cosset
3	Le mot du président . Rapport 2010-2011
5	Les Écureuils 1678-1688
7	L'ancêtre Jean Cosset possédait une terre à Neuville vers 1679-1680
8	La terre de Jean Cosset
10	Clair-obscur de ma prime enfance
13	Pique-nique annuel à Boréal
14	Le C. A. en bref États financiers 2010
15	Décès
16	Événements : Un Québécois sur les traces de ses ancêtres

Dépôt légal
Bibliothèque nationale du Canada
Bibliothèque nationale du Québec
ISSN : 1499-7940

Devenir membre de l'Association des familles Cosset/te

Cartes de membre :

Membre ordinaire : 15 \$/an ou 125 \$/à vie

Membre européen : 15 €/an ou 125 €/à vie

Membre américain : 15 \$US/an ou 125 \$US/à vie

Faire parvenir son chèque à :

Association des familles Cosset/te
351, rue Principale
St-Narcisse
G0X 2Y0

<http://www.genealogie.org/famille/cossette/>